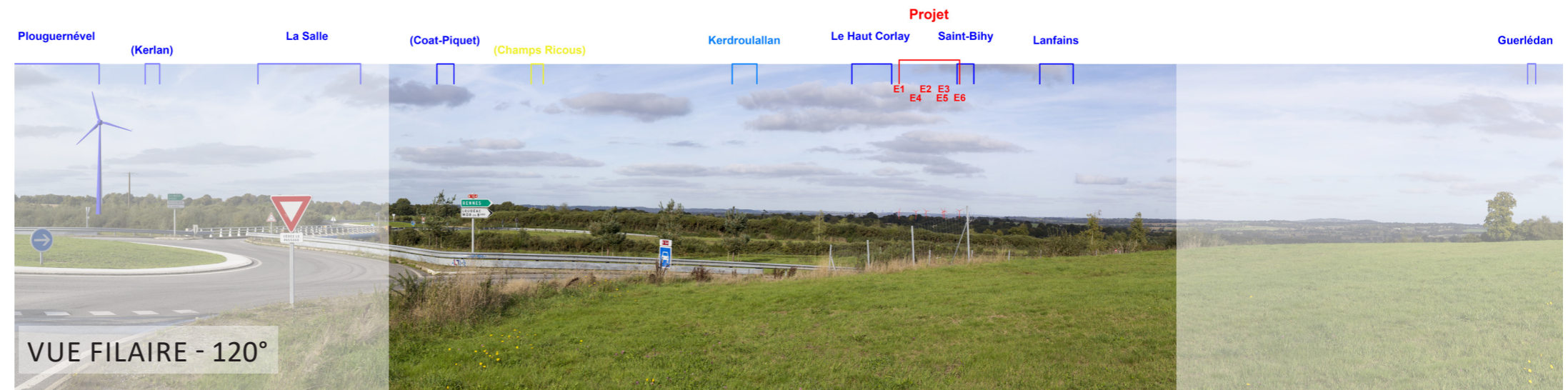


PM 39 - RN164 / RD2164, ROND-POINT

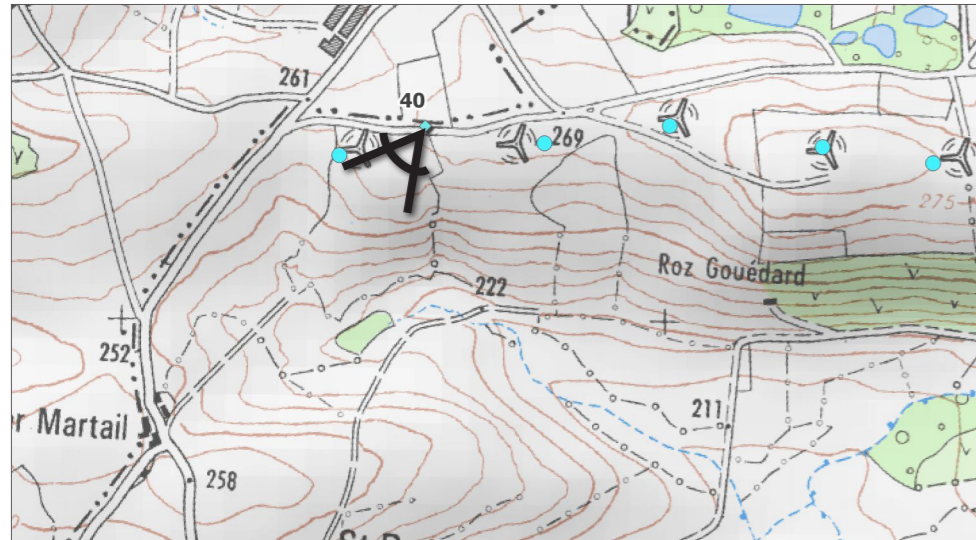
Commentaires paysagers :

Depuis ce point routier au sud-ouest du projet, les éoliennes du parc de Saint-Igeaux sont visibles en vue lointaine, elles émergent de la végétation arborée. Le motif n'est pas totalement net depuis ce point de vue, avec des interdistances apparentes hétérogènes. L'éloignement et la taille apparente des machines permet néanmoins au motif éolien de ne pas être prépondérant dans ce paysage. Il y a des effets cumulés avec la perception des éoliennes du Haut-Corlay, dans un angle de vue proche de celui du projet.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

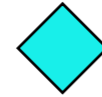
PM 40 - CÎME DE KERCHOUAN



Distance à l'éolienne la plus proche : 10,3 km

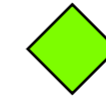
RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser les impacts du parc éolien projeté depuis un point culminant du territoire de la cime de Kerchouan, au pied du parc éolien du Haut-Corlay. Il permet l'analyse des effets cumulatifs avec la perception lointaine des parcs éoliens de l'ouest et du sud de la zone d'étude.



EFFETS CUMULATIFS

Contexte éolien global



PATRIMOINE

Cime de Kerchouan

ETAT INITIAL - 60°

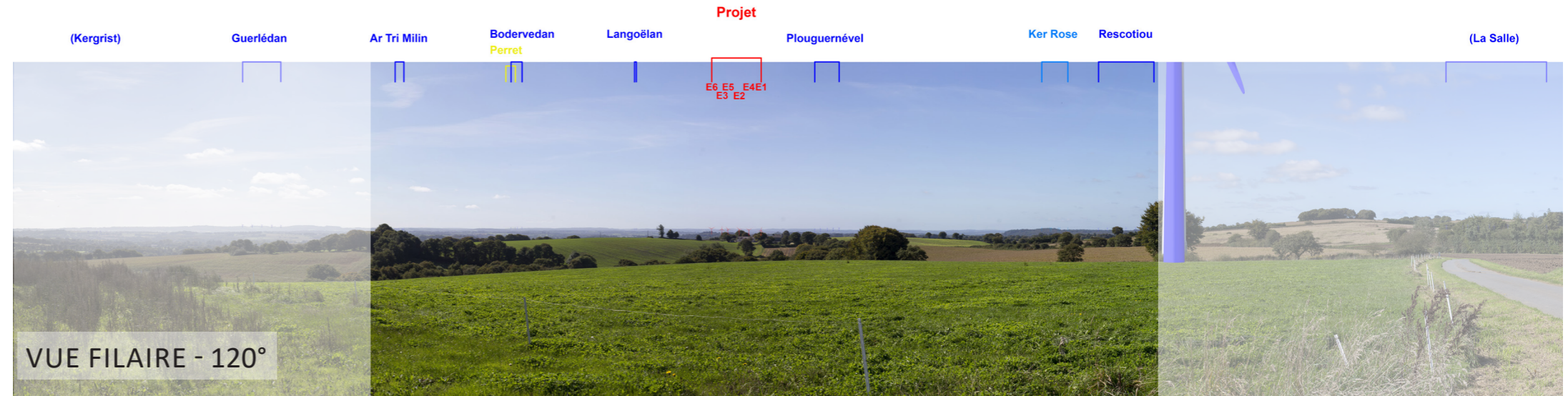


A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 40 - CÎME DE KERCHOUAN

Commentaires paysagers :

La vue panoramique depuis la crête de Kerchouan permet une vue lointaine sur le projet, dont les éoliennes apparaissent dans le creux du relief. Le motif produit est plutôt lisible, apparaissant comme un alignement aux interdistances presque régulières. Les autres parcs du territoire sont aussi perçus en vue lointaine, il y a donc des effets cumulés, mais pas de superposition directe d'un parc avec le projet dans le même angle de vision.



PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 41 - RD790, LOCOAL



Distance à l'éolienne la plus proche : 11,6 km



AXE DE COMMUNICATION
RD790

RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser les impacts du parc éolien projeté depuis un point de la RD790 à l'ouest du parc, à proximité du parc construit de Kergrist Moelou.

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 41 - RD790, LOCOAL

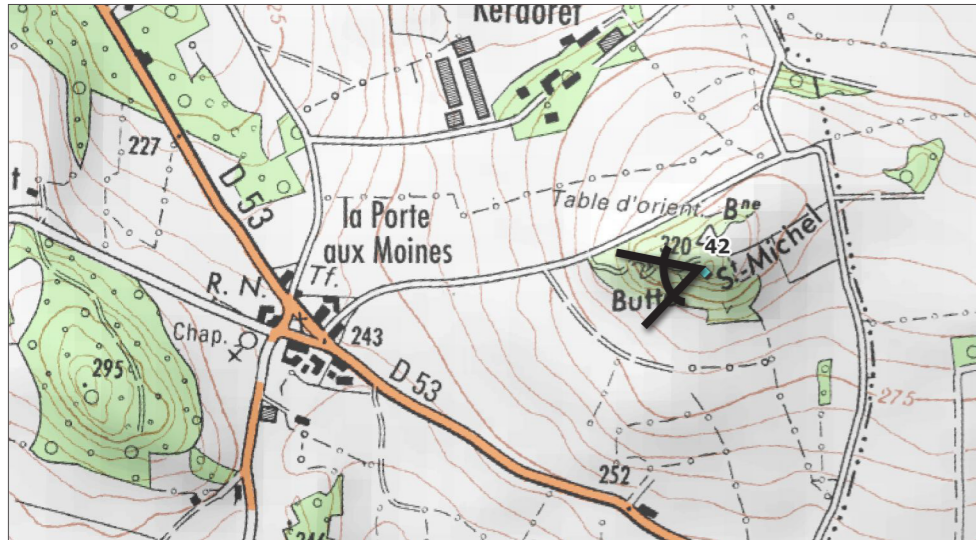
Commentaires paysagers :

Il n'y a pas de perception du parc projeté de Saint-Igeaux depuis ce point, le photomontage montre que toutes les éoliennes sont masquées par le relief et la végétation de la haie au second plan.



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 42 - BUTTE SAINT-MICHEL



Distance à l'éolienne la plus proche : 14,2 km

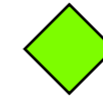
RAISON DU POINT DE VUE :

Ce point de vue permet d'analyser les impacts du parc éolien projeté depuis un point culminant du territoire : la butte Saint-Michel. Il permet l'analyse des effets cumulatifs du projet avec l'ensemble du contexte éolien en vue éloignée.



EFFETS CUMULATIFS

Contexte éolien global



PATRIMOINE

Butte Saint-Michel

ETAT INITIAL - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

PM 42 - BUTTE SAINT-MICHEL

Commentaires paysagers :

Réalisé depuis le panorama de la butte Saint-Michel, ce photomontage montre une vue lointaine du projet. Les éoliennes viennent se positionner en avant plan du reste du contexte éolien (parc de Rescotiou). Le motif produit par l'implantation du parc de Saint-Igeaux est un peu complexe, néanmoins les éoliennes sont bien groupées et ne génèrent pas d'effet de dispersion.



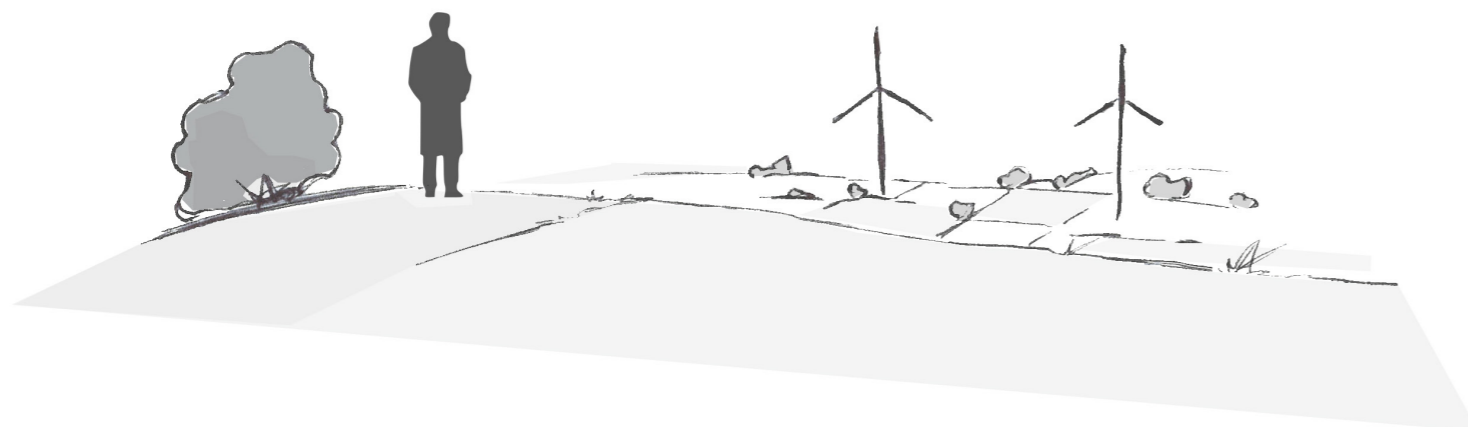
PHOTOMONTAGE - 60°



A observer à 35 cm de distance, pour restituer le réalisme de la prise de vue

IV. GLOSSAIRE

GLOSSAIRE



SOMMAIRE :

1 - PARC ÉOLIEN - GÉNÉRALITÉS

- Éolienne
- Aérogénérateur
- Parc éolien
- Poste de livraison

2 - LECTURE DU PAYSAGE

- Paysage
- Paysage visible
- Paysage perçu
- Élément de paysage
- Élément de paysage emblématique
- Structure paysagère
- Points d'appel visuels (et points de repère)
- Lignes de force
- Paysage ouvert
- Paysage fermé
- Paysage semi-ouvert
- Paysage avec éoliennes
- Paysage éolien

3 - VOCABULAIRE UTILISÉ DANS LE CADRE D'UNE ÉTUDE D'IMPACT

- Enjeux
- Sensibilité
- Impact
- Effet

4 - VISIBILITÉ DU PARC ÉOLIEN DANS LE PAYSAGE

- Champ visuel
- Visibilité
- Covisibilité
- Covisibilité directe
- Covisibilité indirecte
- Concurrence visuelle
- Vue franche
- Vue filtrée
- Effet de fenêtre

5 - PERCEPTION DES PROPORTIONS DES MACHINES

- Taille apparente
- Prégnance
- Interdistance
- Interdistance apparente
- Échelle d'un paysage
- Contraste d'échelle
- Surplomb

6 - LECTURE DU PROJET ÉOLIEN

- Homogénéité / hétérogénéité des tailles apparentes
- Homogénéité / hétérogénéité des interdistances apparentes
- Homogénéité / hétérogénéité des altitudes sommitales
- Lisibilité paysagère
- Effet de brouillage

7 - LECTURE DU PROJET ÉOLIEN

DANS UN PAYSAGE ÉOLIEN OU AVEC ÉOLIENNES

- Effets cumulatifs
- Effets cumulés
- Saturation visuelle
- Emprise visuelle horizontale occupée par le motif éolien
- Espace de respiration

8 - OUTILS D'ANALYSE DES EFFETS DU PROJET SUR LE PAYSAGE

- ZIV : Zones d'Intervisibilité
- Carte de visibilité
- Photomontage

SOURCES :

[1] Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens – Actualisation 2010, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, juillet 2010.

[2] Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres, Direction générale de la prévention des risques, décembre 2016.

[3] www.actu-environnement.com

[4] Convention européenne du paysage – Mise en oeuvre en France, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, mars 2007.

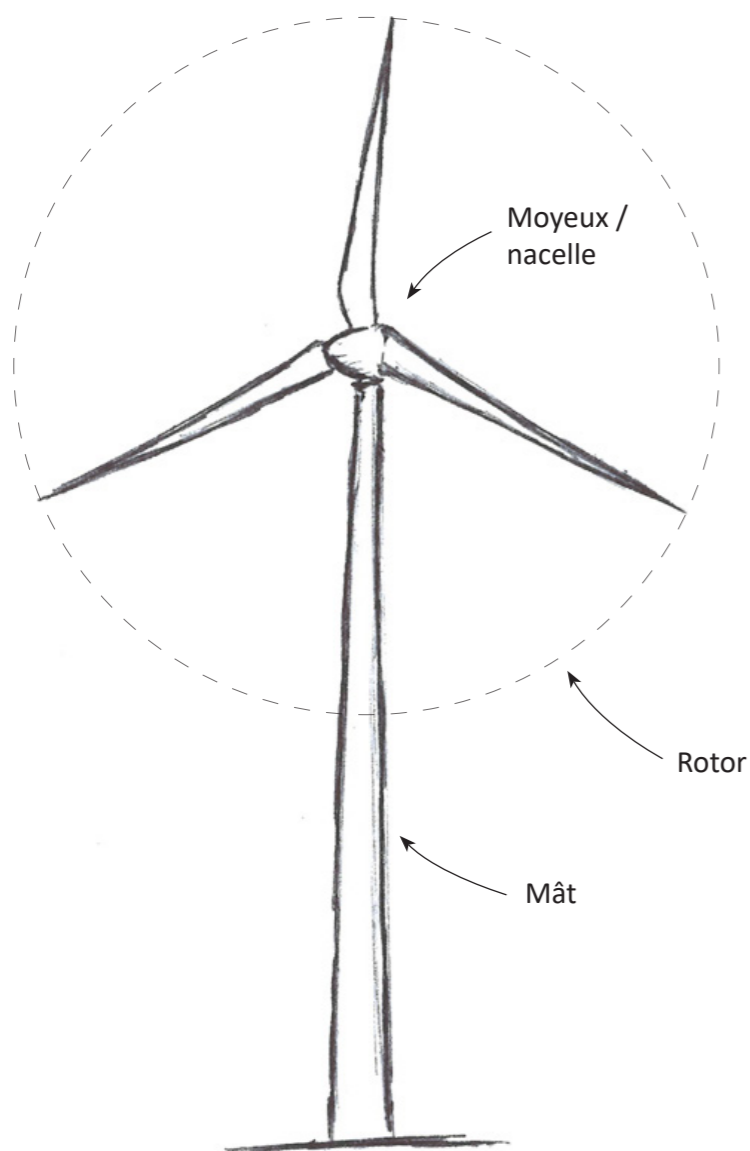
[5] Éoliennes et paysages de la Manche, principes généraux, 2003, Conseil Général de la Manche.

[6] Le Parc et l'éolien – Guide pour un développement de l'éolien raisonné et cohérent, Parc Naturel Régional Loire-Anjou Touraine, 2008.

Toutes illustrations : Réalisation AEPE-Gingko, 2018

ÉOLIENNE : « Dispositif destiné à convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Les éoliennes sont composées de pales en rotation autour d'un rotor et actionnées par le vent. Elles sont généralement utilisées pour produire de l'électricité et entrent dans la catégorie des énergies renouvelables. Il existe deux types d'éoliennes modernes : celles qui ont un axe horizontal dont le rotor ressemble à une hélice d'avion et celles qui ont un axe vertical. Les plus courantes sont celles à axe horizontal qui sont composées d'un mât, d'un rotor, d'une nacelle, d'un système de régulation, et d'un poste de transformation moyenne tension. » [3]

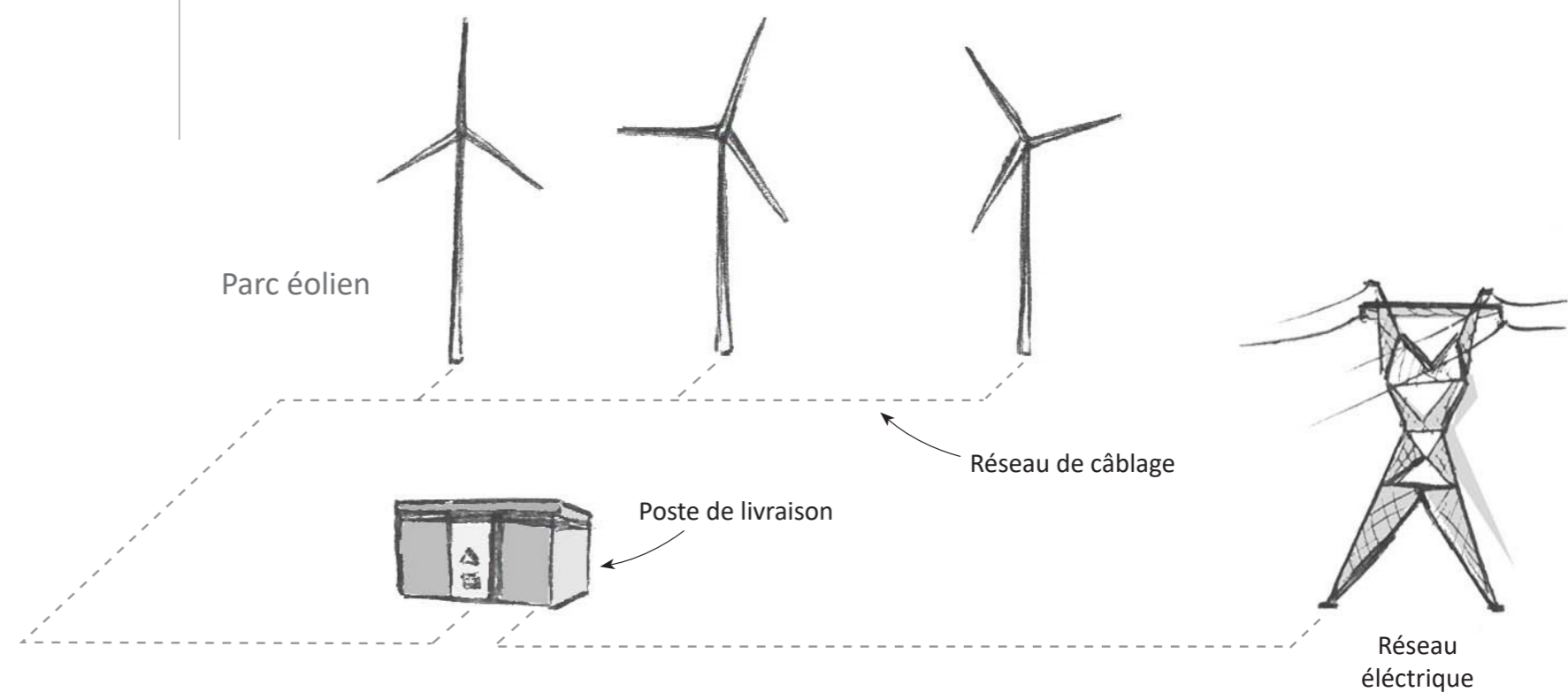
AÉROGÉNÉRATEUR : Synonyme d'« éolienne ».



◀ ÉOLIENNE
AÉROGÉNÉRATEUR

PARC ÉOLIEN : « Un parc éolien est un ensemble de plusieurs aérogénérateurs sur un site connectés au réseau d'électricité en un même point. » [3]

POSTE DE LIVRAISON (PDL) : Le poste de livraison (ou PDL) fait partie des éléments annexes du parc éolien. L'électricité produite passe par le réseau de câblage interne du parc jusqu'au poste de livraison (local technique), d'où elle est réinjectée dans le réseau électrique.



▲
PARC ÉOLIEN
POSTE DE LIVRAISON

PAYSAGE : « Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » [4]

PAYSAGE VISIBLE : « La notion de visibilité (...) correspond à une approche « quantitative ». Il s'agit de déterminer ce que l'on voit, dans quelles proportions on le voit (taille, distance, pourcentage d'occupation du champ visuel, etc.), depuis quel endroit, si l'observateur est statique ou dynamique, s'il est dynamique : quel est son moyen de transport (pédestre, véhicule lent, rapide, etc.), quelle séquence paysagère en découle, etc.... » [2]

PAYSAGE PERÇU : « Avec la notion de perception, l'approche devient « qualitative ». La perception prend en compte la façon dont l'espace est appréhendé de manière sensible par les populations. Ainsi, le paysage est analysé dans son ensemble et selon toutes ses composantes (physique, sociale, historique, culturelle, etc.). De même, le regard que porte l'observateur sur le parc éolien est mis en perspective en fonction notamment de la qualité et de la reconnaissance éventuelle du ou des points de vue considérés (au regard des valeurs portées notamment à ces points de vue) et donc de leur sensibilité respective. Par exemple, un point de vue depuis une route secondaire peu fréquentée sera généralement moins sensible qu'un point de vue depuis un panorama touristique. » [2]

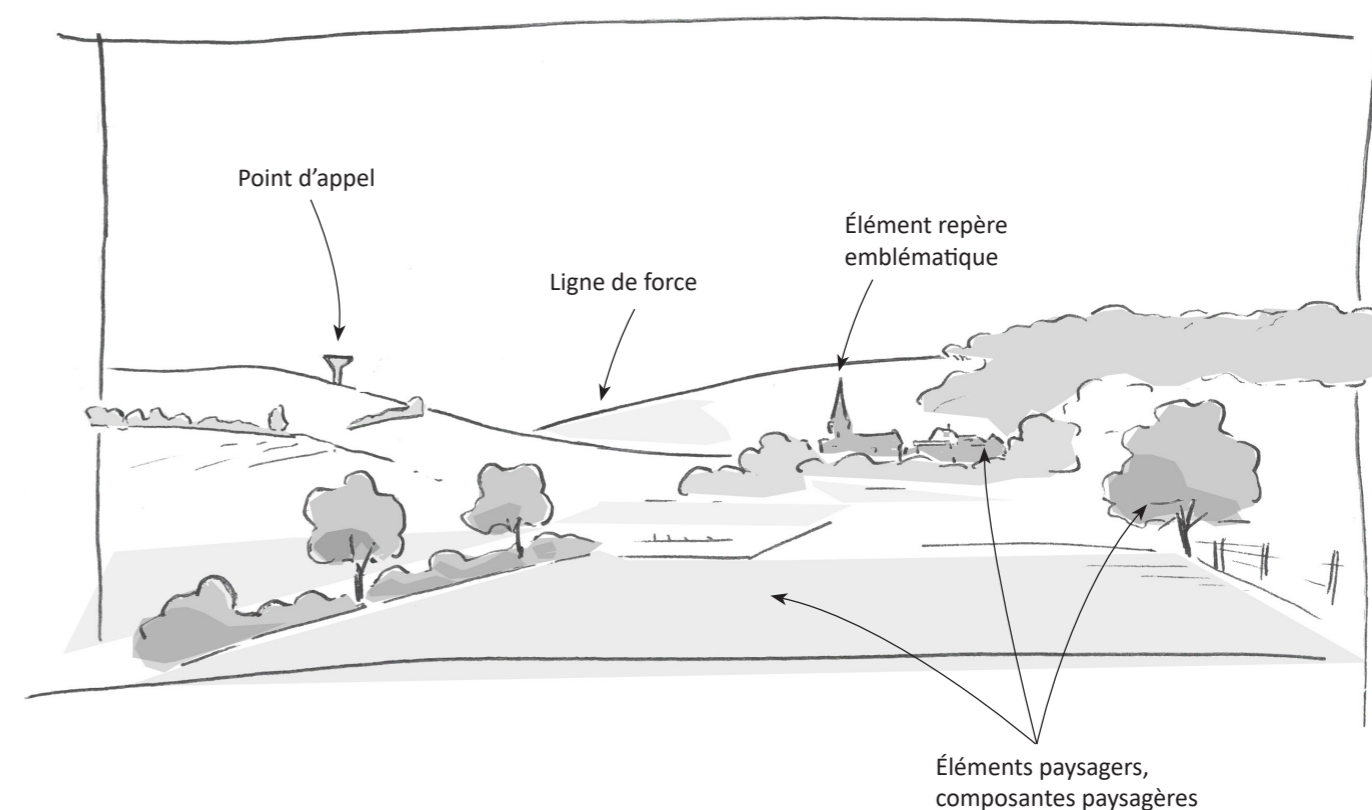
ÉLÉMENTS DE PAYSAGE : L'ensemble des entités ponctuelles biophysiques et anthropiques constituent indépendamment des « éléments de paysage », ou « composantes paysagères ». Assemblés entre eux de manière spécifiques, ils forment des structures paysagères. Il peut s'agir par exemple d'un arbre, d'une haie, d'un élément bâti, d'une éolienne, d'un étang, ...

ÉLÉMENTS DE PAYSAGE EMBLÉMATIQUES : Certains éléments de paysage sont nettement perceptibles depuis les territoires voisins et peuvent constituer des points de repères : clocher d'église, relief particulier, etc. Ils représentent un enjeu particulier notamment par rapport aux problématiques de concurrence visuelle ou de rupture d'échelle.

STRUCTURE PAYSAGÈRE : Une structure paysagère est un ensemble d'éléments de paysage qui interagissent. Les structures paysagères sont les traits caractéristiques d'un paysage.

POINTS D'APPEL VISUELS (ET POINTS DE REPÈRES) : Points vers lesquels le regard se fixe pendant un temps plus ou moins long, perçus de façon distincte et facilement identifiable dans le reste du paysage (un arbre isolé, un pylône électrique, un point de fuite...).

LIGNES DE FORCE : Les éléments linéaires structurants la perception d'un paysage constituent ses lignes de forces et peuvent correspondre à l'organisation du relief, à des structures végétales, etc... qui dessinent des lignes de fuites, des lignes de convergence ou soulignent des perspectives...



▲
ÉLÉMENTS DE PAYSAGE
ÉLÉMENT DE REPÈRE - EMBLÉMATIQUE
POINT D'APPEL
LIGNE DE FORCE